ÉQUINOXE
Aubervilliers

PROMOTION

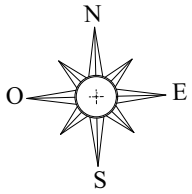

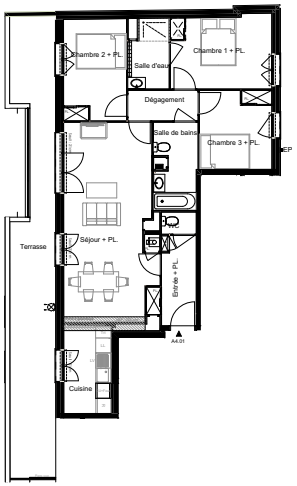

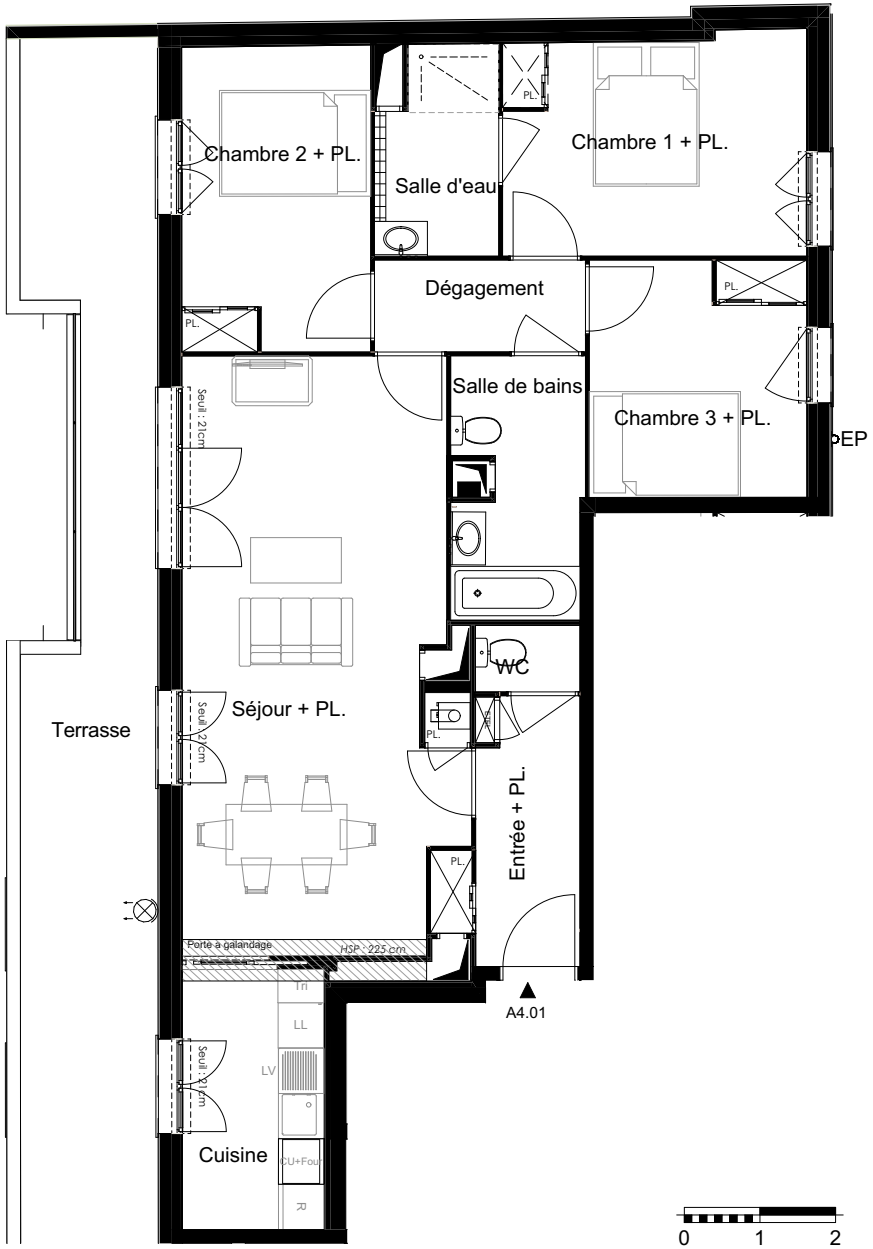

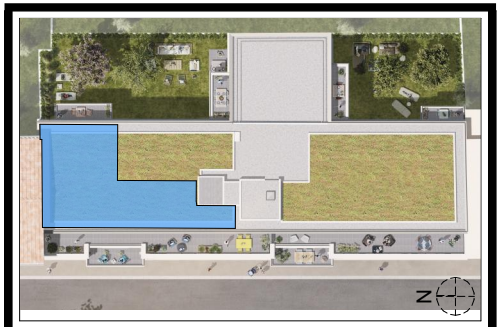

Attique

T4 - N°A4.01

SURFACES HABITABLES

Entrée + PL.	5,38
Cuisine	6,43
Séjour + PL.	27,35
Chambre 1 + PL.	11,60
Chambre 2 + PL.	10,11
Chambre 3 + PL.	9,00
Salle de bains	5,75
Salle d'eau	4,22
Dégagement	3,39
WC	1,22
Total habitable :	**84,45 m²**
Terrasse	29,94

Douche à l'italienne
Applique
Plaques de cuisson
Chaudière
Tableau éléctrique (ETEL)
Cuisson + Four (CU+ Four)
Lave vaiselle (L.V.)
Lave linge (LL)
Réfrigérateur (R)
Eaux pluviales (EP)
Placard (PL)
Faux-plafond / Soffite

Fenêtre 1 vantail
Fenêtres 2 vantaux
Porte-fenêtre 1 vantail
Porte-fenêtre 2 vantaux

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements et les réseaux divers. Les retombées, soffites, faux plafonds, gaines, radiateurs, s'ils existent, ne sont pas tous représentés. La représentation des emplacements dévolus aux équipements ménagers a uniquement vocation à indiquer la position des différents raccordements nécessaires aux réseaux, fluides…. Les éléments ménagers et mobiliers sont représentés à titre indicatif mais ne sont pas tous fournis (seule la notice descriptive précise les équipements fournis). Les surfaces y compris celles des jardins sont approximatives et susceptibles d'être modifiées.

Date: 21/11/2023

EQUINOXE

Descriptif de réversibilité

Logement A4.01

Adresse du chantier : 30-34 rue Henri Murger – 93300 AUBERVILLIRES

Edition du : 23/11/2023

INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION	EMETTEUR	VALIDATION
0	23/11/2023	1ère diffusion du document	MH	H

TRAVAUX DE REVERSIBILITÉ

1- Définition

Les « travaux de réversibilité » sont les travaux à réaliser pour rendre le logement accessible aux personnes à mobilité réduite, selon les règles décrites aux articles 11 et 15 de l'arrêté du 24 décembre 2015.
Les travaux pour la réversibilité du logement visent le déplacement de la cuisine suivant le descriptif des travaux ci-dessous.

Afin de compléter ce descriptif, vous trouverez en pièce jointe le plan du logement PMR et non PMR facilitant la compréhension des travaux à entreprendre.

2- Description des travaux de réversibilité :

Pièces	Travaux à réaliser pour mise en conformité	Lot concerné par les travaux
Entrée	Supprimer le placard de l'entrée en déposant la cloison et le placard	Plâtrerie

Cuisine actuelle / Futur bureau	Déplacer les éléments de cuisine (selon plan PMR fourni). Déplacer les attentes et évacuations sur le mur porteur séparant le séjour du futur bureau	Plomberie
Futur bureau	Conserver des prises dans le bureau et supprimer certaines prises (liées aux éléments de cuisine déplacés)	Electricité
Future cuisine	Remplacer une partie du revêtement stratifié situé dans le séjour par du carrelage en lieu et place des futurs éléments de cuisine	Carrelage

ÉQUINOXE
Aubervilliers

PROMOTION

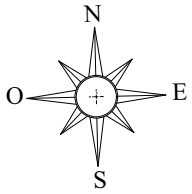

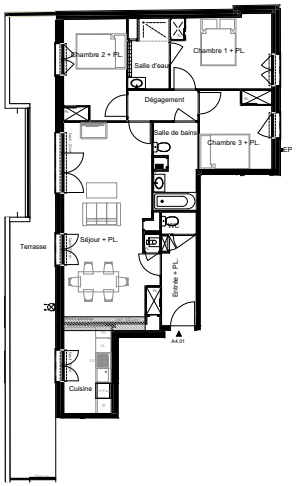

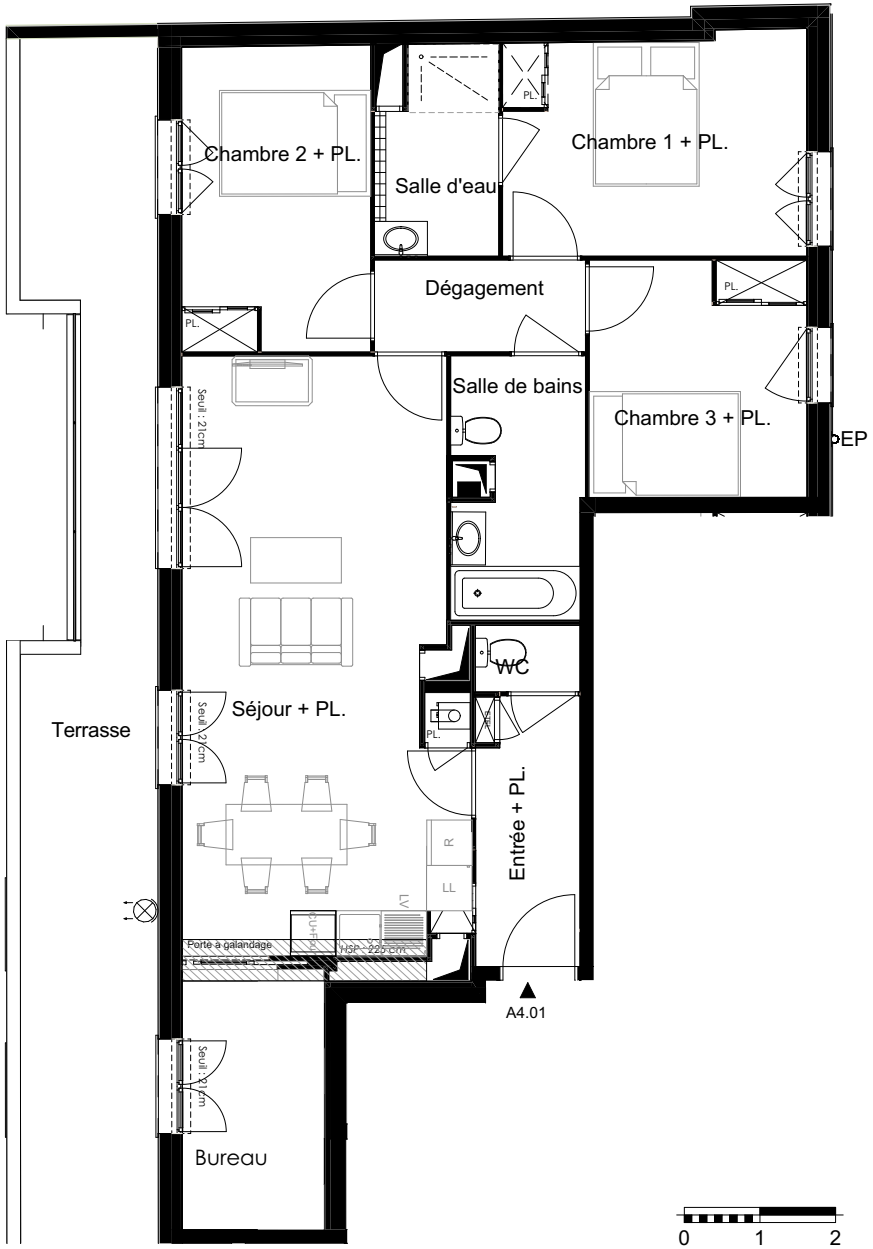

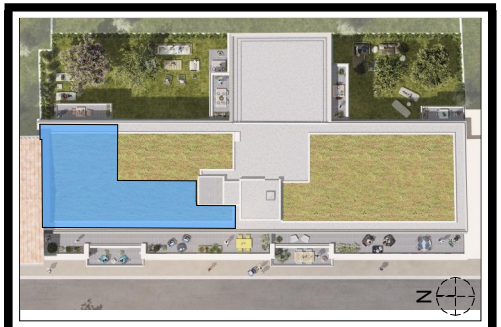

Attique

T4 - N°A4.01 -PMR

SURFACES HABITABLES

Entrée + PL.	5,38
Bureau	6,43
Séjour + PL.	27,35
Chambre 1 + PL.	11,60
Chambre 2 + PL.	10,11
Chambre 3 + PL.	9,00
Salle de bains	5,75
Salle d'eau	4,22
Dégagement	3,39
WC	1,22
Total habitable :	**84,45 m²**
Terrasse	29,94

Douche à l'italienne
Applique
Plaques de cuisson
Chaudière
Tableau éléctrique
Cuisson + Four
Lave vaiselle
Lave linge
Réfrigérateur
Eaux pluviales
Placard
Faux-plafond / Soffite

Fenêtre 1 vantail
Fenêtres 2 vantaux
Porte-fenêtre 1 vantail
Porte-fenêtre 2 vantaux

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements et les réseaux divers. Les retombées, soffites, faux plafonds, gaines, radiateurs, s'ils existent, ne sont pas tous représentés. La représentation des emplacements dévolus aux équipements ménagers a uniquement vocation à indiquer la position des différents raccordements nécessaires aux réseaux, fluides…. Les éléments ménagers et mobiliers sont représentés à titre indicatif mais ne sont pas tous fournis (seule la notice descriptive précise les équipements fournis). Les surfaces y compris celles des jardins sont approximatives et susceptibles d'être modifiées.

Date: 21/11/2023